

Commission Médicale –

- Pour prendre un rendez-vous en commission médicale du permis de conduire :

www.loire-atlantique.gouv.fr – rubrique « Démarches Administratives » puis « prendre un rendez-vous ».

Vous recevrez par mail une convocation, précisant la liste des pièces à présenter au secrétariat de la commission le jour du rendez-vous.

Notez bien l'adresse du lieu de rendez-vous : Inspection du travail – 7 rue Charles Brunelière - 1^{er} étage – 44600 SAINT-NAZAIRE

Vous ne devez en aucun cas vous présenter à cette adresse si vous n'avez pas rendez-vous.

A l'issue du contrôle médical, vous devrez, si vous êtes reconnu apte à la conduite automobile, demander la réédition de votre permis de conduire sur le site : www.ants.gouv.fr (reportez-vous à la page 3 de cette plaquette).

Accueil téléphonique du lundi au vendredi, de 13H30 à 15H00 :

02 40 00 72 27

sp-saint-nazaire-commissions-medicales@loire-atlantique.gouv.fr